



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, M. Daniel GERMOND,
Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M.
Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M.
Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé
PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.03.05.26

Commission

Fonctionnement
l'Institution

de

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM
21.03.05.39)

Objet

Comptes de Gestion 2020

Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CUINET

Rapporteur

M. Daniel GERMOND

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal
FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM
21.03.05.41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

Compte tenu du budget primitif de l'exercice 2020, du budget supplémentaire et des décisions modificatives qui s'y rattachent,

- les titres définitifs des créances à recouvrer,
- le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats,
- les comptes de gestion dressés par Madame le Comptable Public, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif, de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer.

Compte tenu du compte administratif de l'exercice 2020,

Vu que Madame le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Vu l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire,

Vu l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Vu la comptabilité des valeurs inactives,

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 30 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les Comptes de gestion du budget principal de la Commune et des budgets annexes des Parcs de Stationnement et des Lotissements pour l'exercice 2020 tels qu'établis par Madame le Comptable Public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

Fait à Dole, le 3 mai 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

Jean-Baptiste GAGNOUX

